

## DIRECTION GÉNÉRALE

TEL. 05.53.93.47.09

MAIL sgeneral@mairie-marmande.fr

Ref: DS / FL n°2021. 072

Affaire suivie par Dominique SEGALEN

Marmande le 7 décembre 2021

Objet : Conseil Municipal

Ma Chère Collègue,  
Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**Lundi 13 décembre 2021 à 20 heures 30**  
**Salle du Conseil**

Après avoir procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, l'ordre du jour portera sur le point suivant :

- **Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur le contrôle et la gestion des comptes de la commune de Marmande depuis 2016.**

Je vous rappelle que jusqu'à sa présentation devant le conseil municipal le rapport joint en annexe reste confidentiel.

Conformément à l'article L 241-4 du code des juridictions financières je vous demande donc de ne pas le divulguer.

En application de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire la mesure suivante est de nouveau en vigueur : possibilité pour un membre de disposer de deux pouvoirs.

Comptant sur votre présence à l'occasion de cette séance, je vous prie d'agréer, Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire de Marmande,

**Joël HOCQUELET**

MAIRIE DE MARMANDE